

CONFÉRENCE

Laboratoire de psychologie légale 



Conférencier

Me Louis Charette est avocat et chef du contentieux-secteur jeunesse au CIUSSS de la Capitale-Nationale (anciennement le Centre jeunesse de Québec-IU). Depuis 2011, Me Charette est coauteur de l'ouvrage la Loi sur la protection de la jeunesse annotée, publiée par SOQUIJ. Au cours des années, il a donné de nombreuses formations et conférences dans le domaine du droit de la jeunesse.

Le traitement des conflits sévères de séparation: enjeux et défis du système judiciaire

La problématique de conflits sévères de séparation a pris de l'ampleur au Québec depuis les dernières décennies. Ce phénomène donne lieu à de multiples défis pour les acteurs judiciaires et sociaux qui doivent intervenir auprès de ces enfants pris dans un conflit de loyauté. La conférence a pour objectif de dresser un portrait de la problématique et des particularités de l'intervention de la DPJ dans ces situations conflictuelles. Seront également abordés les distinctions entre le traitement de ces dossiers devant la Cour supérieure et la chambre de la jeunesse et les défis d'intervention auprès de ces familles. Enfin, quelques pistes de solutions seront proposées, dont notamment l'implantation d'une approche sociojudiciaire en conflits sévères de séparation.

27 février, 12h à 13h30

Salle Rodolphe-Mathieu

Pavillon Michel-Sarrazin

Université du Québec à Trois-Rivières

*Un repas sera disponible au montant de 15\$ et sous
réservation à psychologielegale@uqtr.ca*